

« Entreprises publiques. Dividendes : l'état français pris au piège de la financiarisation »

par Ivan du Roy, Olivier Petitjean - 5 décembre 2013

<http://www.bastamag.net/Dividendes-l-Etat-francais-pris-au>

L'État actionnaire, avide de dividendes ? Notre enquête sur les rapports entre bénéfices et dividendes distribués par les grandes entreprises françaises montre que celles dont l'État détient des participations sont aussi, et de loin, les plus généreuses à l'égard de leurs actionnaires. Au point de distribuer davantage de dividendes qu'elles n'ont enregistré de bénéfices. L'État français se considère-t-il désormais comme un fonds d'investissement privilégiant les gains immédiats plutôt que les politiques industrielles et sociales de long terme, sur fond de nécessaire transition écologique ?

[...]

Au total, selon le [dernier rapport de l'Agence des participations de l'État](#) (APE), l'État français a perçu 4,6 milliards d'euros de dividendes en 2012. Soit une proportion considérable des 5,9 milliards de bénéfices réalisés par les entreprises concernées, qu'elles soient cotées en bourse ou entièrement publiques. EDF, GDF Suez, France Télécom, la SNCF, La Poste, Safran et Aéroports de Paris (ADP) représentaient à elles seules 90% de ces dividendes [2].

Ce choix de s'attribuer des dividendes se fait souvent aux dépens d'autres financements : investir dans la transition écologique, avec les énergies renouvelables ou de nouveaux modes de transports, améliorer les conditions de travail, augmenter les salaires ou créer des emplois.

ATTAC & BASTA !, *Le livre noir des banques, Les liens qui libèrent*, février 2015, pp. 149-167.

[...]

CHAPITRE 9. LES BANQUES FINANCENT-ELLES ENCORE L'ÉCONOMIE ?

Sans les banques, pas de crédits, pas d'échanges économiques, pas de créations d'emplois, pas de croissance. La fonction première des banques : apporter les financements dont ont besoin les ménages et les entreprises, financer l'économie réelle, en particulier l'appareil productif, les infrastructures et les logements. Et pourtant...

Une finance totalement déconnectée de l'économie

Entre 2000 et 2008, le PIB de l'Union européenne a augmenté de 12% tandis que la taille du système bancaire européen a crû de 90%. Les actifs de la Société générale, pour exemple, ont augmenté de près de 300% en 10 ans (de 1999 à 2008). Le bilan des banques européennes en 2008 équivaut à 350% du PIB de l'UE. Le montant notionnel des produits dérivés échangés de gré à gré (c'est-à-dire le capital théorique sur lequel porte l'engagement pris par deux parties sur un contrat dérivé) qui représentait 2,5 fois le PIB Mondial en 1998 atteint 10 fois le PIB mondial en 2012.

Un effet négatif sur le développement économique

Aujourd'hui en Europe, 25% seulement des actifs des banques servent au financement direct, celui des entreprises pour 10%, celui des particuliers pour 15%.

L'augmentation de la part de la finance dans le PIB coûte cher à la société. Voir Cecchetti Stephen G. et Kharroubi Enisse, « Why does financial sector growth crowd out real economic growth ? », Bundesbank, septembre 2013.

Le coût du capital : une pression exorbitante sur les entreprises

Les banques consacrent une partie de leurs actifs au financement des entreprises, sous forme de prêts certes, mais aussi en devenant actionnaires par l'entremise de leurs fonds d'investissement (Cf. Amundi, BNP Paribas Investment Partners, Natixis Asset Management).

Coût du travail, peut-être, surcoût du capital, sûrement !

Les entreprises rémunèrent les personnes et les organismes qui leur fournissent du capital, en versant aux prêteurs des intérêts, et aux actionnaires des dividendes, dont une part seulement, le coût du capital, se justifie par des raisons économiques, comme le risque encouru ou les coûts de fonctionnement. L'autre part, ou surcoût du capital, qui peut atteindre 50% du coût, est une rente sans justification économique aux « apporteurs d'argent ». Due dans un premier temps à la hausse des taux d'intérêt, elle résulte à partir des années 90 de l'augmentation de la part des dividendes, versés aux actionnaires, ponctionnés sur les bénéfices des entreprises. Ces ponctions, qui ont augmenté de 50% en France de 1999 à 2008, entretiennent la dépendance des entreprises par rapport aux banques et aux marchés financiers, les banques elles-mêmes pouvant être à la fois pourvoyeurs de crédits touchant des intérêts sur les remboursements, et actionnaires des entreprises. La financiarisation des entreprises, publiques comme privées, leur impose d'être compétitives pour vendre, de trouver des fonds pour se financer, et d'être rentables pour satisfaire les actionnaires. Cette situation pèse sur les salaires, sur l'emploi, sur les opportunités d'investissement, et aboutit à un immense gaspillage de richesse.

Les banques n'ont pas intérêt à financer les PME !

L'octroi des prêts bancaires aux entreprises est régi par les accords de Bâle II, activés en Europe en 2006, et complétés par les accords de Bâle III, qui constituent la réponse du Comité de Bâle à la crise financière, dont la mise en œuvre est en cours jusqu'au 1^{er} janvier 2019.

Les banques sont soumises à une obligation de fonds propres dont le montant se calcule en fonction du montant des prêts accordés, pondéré par le risque pris, ce risque étant évalué, de façon plus ou moins opaque, en fonction de la note attribuée à l'entreprise par les agences de notations ! Les banques déploient beaucoup d'énergie pour minimiser l'impact des crédits qu'elles accordent et pour réduire le montant de leurs actifs pondérés par rapport au montant de leur fonds propres. On comprend que le calcul du ratio prudentiel du fonds propre de la banque soit plus favorable à une grosse entreprise bien notée qu'à une PME.

En France, bien que la Banque publique d'investissement garantisse les crédits accordés par les banques aux PME à hauteur de 100 000 euros, les banquiers craignent que les crédits qu'ils accorderaient ne servent à financer des pertes plutôt qu'à développer l'activité. Les demandes de garanties sont devenues si pesantes que certaines sociétés renoncent à demander des prêts, parce qu'elles sont certaines de ne pas les obtenir. Cette autocensure des patrons occulte le rationnement officieux du crédit par les banques françaises. L'absence de soutien aux entreprises est encore plus nette dans les pays du Sud de l'Europe. Et la solidité du tissu industriel allemand, au contraire, tient pour une grande part à la relation étroite entre les PME et les banques, même en temps de crise.

Vers un nouveau modèle de financement sans banque ?

Les banques ne jouant plus leur rôle, peut-on aller vers un financement direct des entreprises par les investisseurs ? Que ce soit la création d'une nouvelle bourse aux PME, pour un accès facilité

des PME et des ETI (entreprises de taille intermédiaire) aux marchés des capitaux, ou le lancement d'un projet de placements privés pour le financement des ETI par le marché, les dispositifs initiés par Bercy en 2012 peinent à décoller car les démarches sont complexes, et, au yeux des investisseurs, le fort rendement des produits financiers ne compense pas l'obligation du long terme.

Quelles alternatives ?

Pour obtenir des banques qu'elles jouent leur rôle d'intermédiaires, il faudrait

- Changer les règles prudentielles
- Séparer les activités de banque d'investissement de celles de banque de détail (collecte des dépôts, activités de crédit et gestion des risques)
- Faire en sorte que la BCE refinance les banques tournées vers l'économie réelle
- Renforcer le contrôle des citoyens sur l'utilisation de l'argent des banques avec un système de labellisation consenti ?
- ...